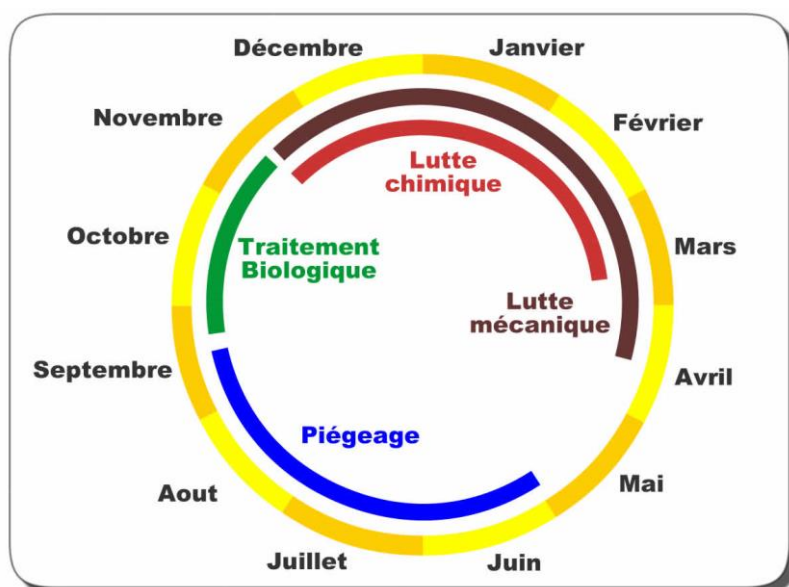




Note d'information

Techniques de lutte

(Source : <http://chenilles-processionnaires.fr/chenille-processionnaire-du-pin.htm>)



ATTENTION ! Quelle que soit la méthode envisagée, ne prenez pas de risques inutiles.

Consultez les professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation. Ils possèdent les équipements pour se protéger lors de la lutte mécanique et/ou pulvériser l'insecticide sur de grandes hauteurs.

La lutte contre les chenilles processionnaires du pin peut prendre différentes formes. Les actions à mettre en oeuvre ne dépendent évidemment pas des dates administratives des saisons, mais sont liées au cycle de l'insecte qui peut varier selon les régions et les conditions climatiques.

Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles. Les traitements sont à refaire chaque année. En effet, même si l'on détruit toutes les chenilles vivantes sur son terrain, vos arbres seront ré infestés l'année suivante par des papillons pouvant provenir de plusieurs kilomètres. Le papillon mâle peut voler jusqu'à 25 km et le papillon femelle jusqu'à 3 km et de plus les chenilles peuvent rester enfouies dans le sol de quelques jours à 5 années. Ces traitements annuels doivent donc être maintenu tant que des nids, et donc des papillons, existent dans votre région.

Mesures écologiques

- Améliorer la biodiversité des peuplements (feuillus) afin de freiner la propagation de l'insecte et de favoriser le cortège parasitaire.
- Dans les forêts fréquentées par le public et sous réserve de pouvoir choisir une autre essence, éviter les plantations de pins noirs dans les secteurs favorables à la chenille.

Traitement phytosanitaire biologique (aérien ou terrestre)

- Appliquer un traitement avec un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* (BT kurtstaki, sérotype 3a3b), bactérie aux propriétés entomopathogènes.
- Agit par ingestion, spécifique des larves de lépidoptères. Respectueux de l'homme et des animaux, préserve la faune utile.
- Traitement à la dose de 40 à 50 milliards UBI/ha en automne (période idéale : stade L1 à L3).

Traitement phytosanitaire chimique (terrestre)

- Appliquer un traitement avec un insecticide de la famille des benzoylurées : le diflubenzuron.
- Agit par ingestion, perturbe le processus de mue sans arrêter l'alimentation.
- Agit par contact, non sélectif, à employer en période hivernale (stades L3 et plus). A réserver aux interventions de faible ampleur ou de rattrapage éventuel.

Lutte mécanique

- Couper et brûler les branches porteuses de pontes, pré-nids et nids.
- En cas d'attaque ponctuelle, sur des arbres facilement accessibles. Se protéger soigneusement contre les risques d'urtication (combinaison, masque, lunettes, gants).

Piégeage par confusion sexuelle

- Utiliser une phéromone de synthèse comme leurre : les pièges à phéromones pour capturer les papillons mâle de la processionnaire.

Lutte biologique

- Favoriser l'implantation des prédateurs et parasites : [nichoir à mésange...](#)

Il y a peu de prédateurs. Les oiseaux en général ne les mangent pas à cause de leurs poils urticants et de leur mauvais goût. Seul le coucou s'attaque aux chenilles, parfois même dans leur nid, et la mésange chasse la première forme larvaire et parfois lorsqu'elles sont en procession.



Leur principal prédateur est le grand calosome, un carabe, insecte coléoptère vivant ordinairement sur le sol, aux élytres avec des reflets verts métalliques. C'est la larve de calosome, ressemblant quelque peu à une chenille, qui en fait la plus grosse consommation. Elle monte parfois aux arbres pour attraper ses proies. Plusieurs espèces de guêpes ainsi qu'un champignon, le cordiceps, peuvent les parasiter.